



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GODMANCHESTER

AVIS PUBLIC Avis de motion du projet de règlement 517

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance tenue le 7 octobre 2024 à 19h00, le conseil municipal de Godmanchester a déposé le projet de règlement 517 sur la démolition d'immeuble ;

Ledit projet de règlement est déposé au bureau de l'hôtel de ville de la Municipalité, au 2282 chemin Ridge, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

DONNE À GODMANCHESTER, ce 9e jour d'octobre deux mille vingt-quatre.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Directrice générale par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résident à Godmanchester, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil soit au bureau municipal, 2282, chemin Ridge, Godmanchester, et sur le site internet de la Municipalité de Godmanchester, le 9^e jour d'octobre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9e jour d'octobre deux mille vingt-quatre.

Original Signé

Jacinthe Murphy
Directrice générale par intérim